



Comité externe d'examen des griefs militaires Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2014 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Comité externe d'examen des griefs militaires. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Comité externe d'examen des griefs militaires. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Comité externe d'examen des griefs militaires concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

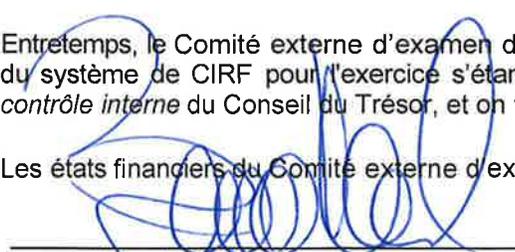
La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Comité externe d'examen des griefs militaires sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Comité externe d'examen des griefs militaires fera périodiquement l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilisera les résultats de ces audits pour adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Entretemps, le Comité externe d'examen des griefs militaires a entrepris une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2014, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et on trouve en annexe un résumé des résultats et du plan d'action.

Les états financiers du Comité externe d'examen des griefs militaires n'ont pas fait l'objet d'un audit.


Bruno Hamel, Président
Ottawa, Canada
Le 14 août 2014


Cynthia Beeman, Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada
Le 14 août 2014



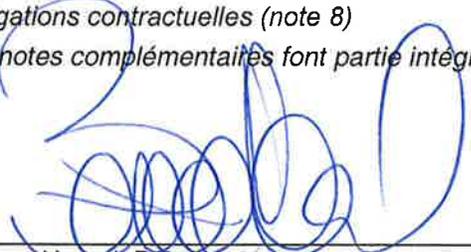
Comité externe d'examen des griefs militaires
État de la situation financière (non-audité)
au 31 mars

(en dollars)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	368 980 \$	398 795 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	108 221	116 278
Avantages sociaux futurs (note 5)	196 916	307 369
Total des passifs	674 117	822 442
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	356 925	341 675
Débiteurs et avances (note 6)	9 159	43 194
Total des actifs financier	366 084	384 869
Dette nette ministérielle	308 033	437 573
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 7)	165 515	250 177
Situation financière nette ministérielle	(142 518) \$	(187 396) \$

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Bruno Hamel, Président
Ottawa, Canada
Le 14 août 2014



Cynthia Beeman, Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada
Le 14 août 2014



Comité externe d'examen des griefs militaires
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non-audit)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2014 Résultats prévus	2014	2013
Charges			
L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes	4 506 000 \$	4 284 985 \$	4 017 130 \$
Services internes	2 538 000	1 962 612	2 065 974
Total des charges	7 044 000	6 247 597	6 083 104
Revenus			
Revenus divers	0	10	20
Total des revenus	0	10	20
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	7 044 000	6 247 587	6 083 084
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	6 851 000	5 963 556	5 776 117
Variations des montants à recevoir du Trésor	(29 000)	15 250	23 675
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	290 000	313 659	311 217
Total du financement du gouvernement et transferts	7 111 000	6 292 465	6 111 009
Coût de fonctionnement (revenus) net après le financement du gouvernement et les transferts	(67 000)	(44 878)	(27 925)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	(196,000)	(187 396)	(215 321)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	(129,000) \$	(142 518) \$	(187 396) \$

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaire font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
État de la variation de la dette nette ministérielle (non-audit)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2014 Résultats prévus	2014	2013
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(67 000) \$	(44 878) \$	(27 925) \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	108 000	19 780	136 858
Amortissement des immobilisations corporelles	(103 000)	(104 442)	(72 421)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(5 000)	(84 662)	64 437
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(62 000)	(129 540)	36 512
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	426 000	437 573	401 061
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	365,000 \$	308 033 \$	437 573 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
État des flux de trésorerie (non-audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 247 587 \$	6 083 084 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(104 442)	(72 421)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(313 659)	(311 217)
Variations de l'état de la situation financière:		
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	29 815	3 767
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(34 035)	(63 792)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	110 453	(2 896)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	8 057	2 734
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	5 943 776	5 639 259
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	19 780	136 858
	19 780	136 858
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	5 953 556 \$	5 776 117 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

1. Pouvoirs et objectifs

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (le Comité), anciennement le Comité des griefs des Forces canadiennes, est une entité externe et indépendante qui a été créée à partir d'amendements à la *Loi sur la défense nationale* (LDN) approuvés par le Parlement le 10 décembre 1998. Les changements apportés à la LDN visaient à moderniser et à renforcer le système de justice militaire, en simplifiant le processus de traitement de griefs pour les membres des Forces canadiennes. Le Comité a pour mandat d'effectuer l'examen de griefs afin de rendre des conclusions et recommandations impartiales et équitables avec célérité et sans formalisme au Chef d'état-major de la Défense et au plaignant.

Le Comité est devenu le Comité externe d'examen des griefs militaires (MGERC), par l'adoption du projet de loi C-15 (Loi modifiant la *Loi sur la défense nationale* et d'autres lois en conséquence). Le projet de loi a reçu la sanction royale le 19 juin 2013.

Le Comité opère par l'intermédiaire des programmes suivants :

- Examen des griefs de membres des Forces canadiennes référés par le Chef d'état-major de la Défense : effectuer un examen équitable, transparent et en temps opportun des griefs référés au Comité.
- Services internes : appuient une approche commune à l'échelle du gouvernement de la planification, de la conception, de l'établissement de budgets, de la reddition de comptes et de la communication.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-audités)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- (a) Autorisations parlementaires – Le Comité est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Comité ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés au Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.
- (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – Le Comité fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Comité est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Comité sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- (c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Comité et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Comité a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- (d) Revenus :
- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que le Président maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés



pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Comité au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Comité découlant du régime. La responsabilité du Comité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

(h) Immobilisations corporelles - Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Comité n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Autre matériel	10 ans

(i) Incertitude relative à la mesure – La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des



présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

3. Autorisations parlementaires

Le Comité reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Comité pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 247 587 \$	6 083 084 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(104 442)	(72 421)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(313 659)	(311 217)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	8 057	2 734
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	110 453	(2 896)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	13 229	14 094
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	(286 362)	(369 706)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	19 780	136 858
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	19 780	136 858
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	5 981 005 \$	5 850 236 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

(b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Autorisations fournies :		
Vote 15 – Dépenses de fonctionnement	6 436 749 \$	6 438 397 \$
Montants législatifs	624 630	574 025
Moins:		
Périmés: Fonctionnement	(1 080 374)	(1 162 186)
Autorisations de d'exercice en cours utilisées	<u>5 981 005 \$</u>	<u>5 850 236 \$</u>



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer du Comité:

	2014	2013
	<i>(en dollars)</i>	
Crédoiteurs - autres ministères et organismes	63 891 \$	6 751 \$
Crédoiteurs - parties externes	100 541	187 451
Total des crédoiteurs	164 432 \$	194 202 \$
Charges à payer	204 548	204 593
Total des crédoiteurs et des charges à payer	368 980 \$	398 795 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Comité participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le Comité versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2013-2014, les charges s'élèvent à 439 177 \$ (409 854 \$ en 2012-2013). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,6 fois (1,7 fois pour 2012-2013) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,5 fois (1,6 fois en 2012-2013) les cotisations des employés.

La responsabilité du Comité relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Le Comité verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, 2014 les indemnités de départ totalisaient 196 916 \$.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.



	2014	2013
	<i>(en dollars)</i>	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	307 369 \$	304 473 \$
Prestations versées pendant l'exercice	110 453	(2 896)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	196 916 \$	307 369 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du Comité:

	2014	2013
	<i>(en dollars)</i>	
Débiteurs – autres ministères et organismes	8 659 \$	42 694 \$
Avances aux employés	500	500
Débiteurs nets	9 159 \$	43 194 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

7. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût			Amortissement cumulé			Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Solde de clôture	2014	2013
Matériel								
Informatique	681 343 \$	19 780 \$	701 123 \$	495 235 \$	80 197 \$	575 432 \$	125 691 \$	186 108 \$
Logiciels informatiques	77 567	0	77 567	36 884	20 305	57 189	20 378	40 683
Autre matériel	39 401	0	39 401	16 015	3 940	19 955	19 446	23 386
Total	798 311 \$	19 780 \$	818 091 \$	548 134 \$	104 442 \$	652 576 \$	165 515 \$	250 177 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Comité peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le Comité sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2015
Contrat de location - exploitation*	605 900 \$

*Le contrat de location - exploitation est due pour le renouvellement à la fin de 2015.



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Comité est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Comité conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le Comité a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Comité a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	313 659 \$	311 217 \$
Total	313 659 \$	311 217 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés:

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Débiteurs – autres ministères et organismes	8 659 \$	42 694 \$
Créditeurs – autres ministères et organismes	63 891	6 751
Charges – autres ministères et organismes	979 283	941 386

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du Comité. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

Charges de fonctionnement	Services internes	L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes	2014 Total	2013 Total
Salaries et avantages sociaux des employés	1 312 981 \$	3 273 466 \$	4 598 447 \$	4 370 884 \$
Transports et communications	32 544	66 494	99 038	85 602
Services d'information	55 567	4 846	60 413	55 811
Services professionnels et spécialisés	250 868	419 626	670 494	792 108
Location de bureau et d'équipements	183 264	421 550	604 814	605 104
Achat de services de réparation et d'entretien	22 923	21 465	44 388	23 065
Services publics, fournitures et approvisionnements	9 666	6 845	16 511	15 828
Amortissement des immobilisations corporelles	68 559	35 883	104 442	72 421
Acquisition d'immobilisations non-corporelles	25 824	34 810	60 511	62 335
Autres	416	0	416	708
Total - Charges de fonctionnement	1 962 612 \$	4 284 985 \$	6 247 597 \$	6 083 104 \$
Revenus divers	10	0	10	20
Total - Revenus	10	0	10	20
Coût net des activités poursuivies avant le financement du gouvernement et les transferts	1 962 602 \$	4 284 985 \$	6 247 587 \$	6 083 084 \$



Comité externe d'examen des griefs militaires
Notes aux états financiers (non-auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

11. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers du Comité externe d'examen des griefs militaires pour l'exercice 2013-2014 (non vérifiée)

1. Introduction

À l'appui d'un système efficace de contrôle interne, le Comité externe d'examen des griefs militaires évalue annuellement le rendement de ses contrôles financiers afin d'assurer que :

- les dispositions financières ou les marchés ne soient entrés que lorsque les fonds sont suffisants;
- les paiements pour les biens et services sont faits seulement lorsque les biens ou services sont reçus ou que les conditions du marché ou d'autres arrangements sont satisfaits;
- les paiements ont été autorisés comme il se doit.

Le Comité externe d'examen des griefs militaires tirera parti des résultats des vérifications périodiques des contrôles de base faites par le Bureau du contrôleur général.

2. Résultats de l'évaluation au cours de l'exercice 2013-2014

Le Comité externe d'examen des griefs militaires a révisé et mis à jour les politiques sur le contrôle interne en matière de rapports financiers, évaluation/gestion des risques financiers, surveillance et gouvernance.

3. Plan d'évaluation

Le Comité externe d'examen des griefs militaires continue de surveiller la performance de son système de contrôle interne en mettant l'accent sur les contrôles de base relatifs aux transactions financières.